



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 03829

Numéro SIREN : 520 230 590

Nom ou dénomination : NJJ HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2015 sous le numéro de dépôt 20846



1502086901

DATE DEPOT : 2015-03-11

NUMERO DE DEPOT : 2015R020846

N° GESTION : 2010B03829

N° SIREN : 520230590

DENOMINATION : NJJ HOLDING

ADRESSE : 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris

DATE D'ACTE : 2014/12/31

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET S

10B 3829
PF du 31/12/14 : OC
" NJJ HOLDING "

Société par actions simplifiée
A associé unique

Au capital de 396.246.985€

16 rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

R.C.S. Paris 520 230 590

Greffier du tribunal de commerce de Paris Acte déposé le : 11 MARS 2015 Sous le N° : 20846
--

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le 31 décembre 2014 à 9 heures, au siège social,

Sur convocation de son Président, l'Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue régulièrement.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par l'Actionnariat présent.

L'Assemblée a alors procédé à la composition de son Bureau.

Ont été appelés et ont accepté :

En qualité de Président, Monsieur Xavier NIEL,

En qualité de Secrétaire, Madame Jessica DOSSEH.

Monsieur le Commissaire aux Comptes de la Société, dûment convoqué est absent et excusé.

La séance est déclarée ouverte.

1

Le Président communique la feuille de présence aux Membres du Bureau. Ceux-ci constatent, après l'avoir certifiée, le quorum de tenue de l'Assemblée étant atteint, que l'Assemblée est habilitée à délibérer.

Le Président dépose sur le Bureau tous les documents prévus par la Loi, lesquels ont été tenus à la disposition de l'Actionnariat également conformément à la Loi, et rappelle l'ordre du jour, savoir :

- Nomination d'un second Commissaire aux Comptes Titulaire
- Nomination d'un second Commissaire aux Comptes Suppléant
- Pouvoirs pour formalités

Le Président lit son rapport et fait exposé afférent.

Puis l'Actionnariat adopte les résolutions suivantes :

Première résolution :

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, nomme aux fonctions de Second Commissaire aux Comptes Titulaire la Société FID SUD AUDIT, dont le siège est 5 rue Saint-Pantaléon 31000 Toulouse, inscrite près la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Toulouse, pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, nomme aux fonctions de Second Commissaire aux Comptes Suppléant la Société FID SUD MONTAUBAN, dont le siège est 546 boulevard Hubert Gouze 82000 Montauban, inscrite près la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Toulouse, pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités légales de publicité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures.

De ce que dessus est dressé le présent procès-verbal signé après lecture.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'X' or 'Z' shape with a vertical line extending upwards from the top right.